

DÉCEMBRE 2013



100^{ÈME} ANNÉE

N° d'agrément P 801338

BELGIQUE - BELGIE
P.P.
1030 BRUXELLES 3
1/3392

Bureau postal de dépôt
1030 Bruxelles 3

4 Millions 7

PÉRIODIQUE MENSUEL D'ÉTUDES ET D' ACTIONS DE LA LIGUE WALLONNE DE LA RÉGION DE BRUXELLES, ATTACHÉ À LA DIFFUSION DE LA CULTURE FRANÇAISE ET À LA PROMOTION DE LA COMMUNAUTÉ WALLONIE-BRUXELLES

JUSTE UN MOT...

Eh oui, pas de « mot de la présidente » pour ouvrir ce « 4 millions 7 ». Ainsi que je l'avais annoncé de longue date au conseil d'administration et à l'assemblée générale, mon mandat de présidente a pris fin le 31 octobre, après la célébration du centenaire de la Ligue wallonne. Je ne quitte pas pour autant le mouvement dont je reste membre effectif (et actif) mais j'en confie la direction à ceux qui sauront mieux que moi assurer la nécessaire évolution de la Ligue à l'aube de son deuxième siècle d'existence, dans un contexte où les droits des Francophones sont de plus en plus menacés à Bruxelles et dans sa périphérie.

Parmi les tâches qu'a comportées mon mandat de présidente, une des plus agréables, outre l'organisation de nos deux déjeuners annuels, a été ce rendez-vous mensuel avec vous, chers lecteurs, par le biais de ce petit billet. Vos visages ne me sont pas tous connus ; il me semblait néanmoins converser avec des proches, membres d'une famille géographiquement dispersée mais liée par une intime connivence.

Il faut avouer que j'ai souvent fait la part belle aux citations et il serait inélégant de ne pas remercier ici, dans le désordre, Michel de Montaigne, Anne Sylvestre, Albert Camus, Louis Aragon, Alain et tant d'autres. Nous sommes faits de strates accumulées et ignorons parfois d'où surgit telle idée qui nous vient sous la plume. Les plus belles lectures ne sont-elles pas celles qui se sont incorporées à nous à la manière d'un aliment digéré ?

Les déjeuners à *La moule sacrée* ont été d'intenses moments d'amitié et de joie. Bonheur des visages et des voix, des accents. Bonheur des mets et des mots à partager. Tant que vous répondrez à nos invitations, nous continuerons...

Ces cinq années de présidence ne furent pas un chemin sans épines. Il y eut d'incalculables heures de travail et toujours l'obsession de boucler « 4 millions 7 » à temps. Il y eut des défections difficiles à encaisser, de nombreux deuils, la tentation du découragement, la rage parfois devant notre impuissance. Mais il y eut aussi l'incalculable soutien d'un conseil d'administration soudé et les encouragements de nos membres.

La vie, on le sait, n'est pas un long fleuve tranquille mais la force des fleuves est de ne pas s'arrêter. Notre secrétaire Guy Massenau a accepté la charge de président f.f. en attendant que se mette en place le nouveau conseil d'administration élu lors de l'assemblée générale de ce 28 novembre. La nouvelle équipe vous sera présentée prochainement.

Mon ambition aura été d'être un maillon de la chaîne, de maintenir le navire à flot et l'outil en état de servir. Qu'il me soit permis d'exprimer ici toute mon admiration et ma profonde amitié à Gilberte et Albert Lambot qui pendant 27 années ont maintenu la combattivité politique de la Ligue wallonne sans jamais oublier l'importance de l'amitié et des contacts personnels.

La tâche qui attend la nouvelle équipe est dure. Bienvenue à ceux qui voudraient nous apporter leur concours. N'oubliez pas que notre journal et notre site internet sont les vôtres.

Ne nous résignons pas !

Marie-Claire DALOZE-WILLIQUET
29 novembre 2013

Voir notre éditorial en page 2

Qu'un Wallon tienne à sa terre, quoi de plus normal. C'est donc avec circonspection que le Wallon vigilant observe la cession prochaine d'une parcelle de la commune de Visé à la Hollande. Il s'agit de quatorze hectares que l'État belge donne aux Pays-Bas suite à une rectification du cours de la Meuse. Comme il s'agit d'une modification de frontière, les parlements des deux pays concernés devront donner leur aval.

On sera curieux de voir la réaction des nationalistes flamands à la Chambre des Représentants. Comment vont-ils accueillir l'argument d'un changement de frontière suite à un phénomène d'ordre géologique ? En cas d'évolution sociologique, d'autres frontières – on pense ici à la frontière linguistique – ne devraient-elles pas également être revues ? Évidemment, quand c'est au profit de leurs amis hollandais et au détriment des seuls Wallons, gageons que l'indignation flamande ne sera pas au rendez-vous !

Le Wallon vigilant

Membres adhérents de la Ligue Wallonne, si vous disposez d'une adresse électronique, faites-la connaître à guymassenau@skynet.be

Erratum : dans notre numéro de novembre, page 8, merci de lire Roger MAINGAIN

Dans ce numéro
Le supplément France Wallonie
Bruxelles

POLITIQUE

ÉDITORIAL

Dans son discours à l'occasion du centenaire de la Ligue wallonne, la présidente Marie-Claire Daloz, au terme d'un mandat qui, bien que bref - un lustre à peine - fut particulièrement actif et fécond, nous a confié une mission :

«rajeunir la Ligue wallonne et l'ouvrir ; l'ouvrir à tous les Francophones de Bruxelles, qu'ils soient ou non d'origine wallonne, et aux Bruxellois francophones venus d'ailleurs, très souvent de pays de la Francophonie ; l'ouvrir aussi aux différentes sensibilités politiques de ceux qui ont en partage avec nous la volonté de défendre la langue française et les droits des Francophones».

Rajeunissement, ouverture aux nouveaux Bruxellois, pluralisme sont, en effet, des impératifs de survie, car la victoire de la cause pour laquelle nous combattons n'est pas encore acquise. Des forces puissantes

conspirent pour altérer le visage français de Bruxelles et la séparer de la Wallonie.

En effet, aucun effort n'est ménagé pour opposer artificiellement le fait « communautaire » (pour parler clairement, l'existence en Belgique de deux nationalités ou de deux « sociétés distinctes », comme disent nos cousins québécois) et l'affirmation de Bruxelles comme Région à part entière, en faisant ainsi le jeu de « *la Flandre, qui est communautaire chez elle et... régionaliste pour nous* ». (Bernard Remiche, dans *Marianne*, 5 octobre 2013).

Sortons de la confusion et de la complaisance ambiantes ! Le nœud gordien belge ne peut être délié, il doit être tranché. La Flandre affirme le principe de territorialité : prenons-la au mot !

Nous rejetons le district fédéral ou la ville-État pour Bruxelles ou la confédération à trois ou quatre dont rêvent certains. Notre objectif, c'est l'État Wallonie-Bruxelles,

dont le territoire comprend la Wallonie (1), la Région bruxelloise et, au moins les six communes à facilités de la périphérie, bref là où les Francophones sont majoritaires. La forme de cet État devra respecter la personnalité propre des deux Régions qui le composent et le droit des Bruxellois flamands à être administrés, jugés et instruits dans leur langue sans privilèges excessifs, ainsi qu'à bénéficier d'une vie sociale et culturelle appropriée.

Dans le prochain numéro de « *4 millions 7* », nous exposerons à nos lecteurs les options d'avenir prises par la Ligue wallonne au cours des trois assemblées générales qu'elle a tenues depuis le printemps.

Entre temps nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année. Gardez la santé, restons optimistes pour 2014 !

(1) sans préjuger du sort futur de la Communauté germanophone.

Francophones, Flamands, avons-nous encore quelque chose en commun ?

Qui oserait nier que les Francophones et les Flamands s'éloignent chaque jour un peu plus ? Les différences qui les séparent ? Elles sont notoires. Francophones et Flamands évoluent dans deux univers culturels totalement étrangers, sans intersection aucune.

Certains nostalgiques d'une époque révolue se plaisent à souligner la réalité d'un art de vie commun et de loisirs proches. Bien que très anecdotique, un tel constat ne résiste cependant pas à une analyse plus approfondie. Selon une étude de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Pau-Béarn, les Flamands préféreraient le vin blanc au rouge et les Francophones, l'inverse. Au niveau des loisirs, les Francophones, aux dires du SPF Économie, organisent eux-mêmes leurs voyages. Les Flamands, quant à eux, optent davantage pour les voyages organisés. Si la France reste la destination préférée des uns, elle l'est de moins en moins pour les autres. Se montrer exhaustif dans un inventaire des différences relèverait tout simplement de la gageure, tant la liste est longue, voire interminable.

Foin de petites arguties, me direz-vous, même si aux dires d'un vieux dicton, le diable se cache dans les détails. L'essentiel devrait résider, en effet, dans une néces-

saire perception commune d'un État supposé nous unir. Feu le professeur de l'UCL, Charles Huberlant, dans son remarquable cours de « *Théorie générale de l'État* », insistait sur les trois conditions préalables à l'existence d'un État : un territoire, une population et une volonté de vivre en commun. Examinons-les, l'une après l'autre.

Depuis les lois linguistiques, le territoire belge a été divisé en quatre entités distinctes. Inutile de les énumérer, elles sont connues. L'étanchéité des limites, voulue par le nord du pays, a atteint un degré tel qu'il est difficile de parler d'un seul et même territoire. Les Flamands n'hésitent d'ailleurs pas à clamer leur sempiternel slogan « *Taalgrens = Staatsgrens* ». En d'autres mots, frontière linguistique = frontière d'État ! Cette façon de voir les choses les a incités à expulser la section francophone de l'université de Louvain, hors du territoire flamand, fin des années '60. C'est aussi pourquoi, en violation de toutes dispositions légales et de l'esprit du législateur de l'époque, ils osent prétendre au caractère temporaire des facilités. Tout aussi graves sont les attaques répétées et sans base légale contre les enseignes et l'usage du français dans les commerces en périphérie bruxelloise !

Si les territoires sont distincts, on peut aisément affirmer qu'il en va de même pour ce qui concerne la population. L'antagonisme se manifeste jusque dans les choix politiques des citoyens ; les Francophones se considérant comme plus à gauche que leurs voisins flamands. Si les notions de gauche et de droite peuvent être relativisées, les résultats de la consultation populaire organisée à l'occasion de la question royale ont révélé la fracture entre le nord et le sud.

Certes, c'était en 1950, au milieu du siècle précédent mais le fossé s'est encore creusé davantage. Les Flamands n'hésitent d'ailleurs pas à parler de deux opinions publiques coexistant dans ce pays. Le sondage politique de novembre 2013, réalisé par le journal *Le Soir*, illustre à suffisance le divorce entre les deux opinions précitées. Non seulement, il démontre un véritable gouffre séparant le nord et le sud quand il s'agit de juger le programme socio-économique des nationalistes flamands de la N-VA, il témoigne en outre d'une volonté de rupture de solidarité des Flamands par rapport aux Francophones.

On en arrive ainsi à la troisième condition nécessaire à l'existence d'un État posée

POLITIQUE

par Charles Huberlant, à savoir la volonté du peuple à vivre ensemble. Et là aussi, le bât blesse. Le sondage précité confirme l'aggravation d'une tendance au repli sur soi des Flamands. Les chiffres ne nécessitent aucun commentaire tant ils sont parlants : 59 % des Flamands sont séduits par le confédéralisme proposé par la N-VA et 55 % sont partisans d'une scission complète de la sécurité sociale ! Plus grave encore, ils sont 54 % à souhaiter que les Bruxellois puissent choisir entre un éventuel système de protection sociale flamand et un système géré par la Wallonie. Une telle alternative, aussi absurde soit-elle, aurait pour effet de mettre à mal la cohésion sociale à Bruxelles !

De tels chiffres traduisent un refus sans appel dans le chef d'une majorité de Flamands de déboursier le moindre liard pour les Francophones. Pour prendre des exemples européens, aurait-on imaginé

un refus des ressortissants de l'ex RFA d'aider leurs compatriotes de l'ex RDA ? Imaginerait-on les Français négocier sur les transferts financiers du bassin parisien vers la Corse ou le Périgord ? Une telle interrogation peut être multipliée à l'infini.

On l'a vu, aucune des trois conditions nécessaires à la constitution d'un État n'est plus remplie au Royaume de Belgique. La question de son avenir est dès lors posée. Les tenants de la survie belge en arrivent à se raccrocher à l'exception belge fondée sur une sorte de surréalisme avec tout ce qu'il peut avoir de beau. Diantre, revenons sur terre ! André Breton, le théoricien du surréalisme, répétait quand même à suffisance que le surréalisme n'est que le règne de l'imaginaire !

Toutes les réformes de l'État, depuis décembre 1970, ont dépouillé et affaibli l'État fédéral. Pas un seul article des diffé-

rentes lois spéciales n'a visé à le renforcer. L'encre de la sixième réforme n'était pas encore sèche que Wouter Beke, le président du CD&V, évoquait déjà, durant le mois d'octobre, la révision suivante des institutions, c'est-à-dire la septième. Seule concession avancée pour l'instant : elle ne sera pas consécutive à la formation du prochain gouvernement fédéral !

Un simple refus de toute négociation ne suffira pas à la défense des Francophones. Le non-État belge ne les protège plus. L'érosion de leur représentation dans les sphères de décision fédérales et la disparition, dans un délai programmé de dix ans, de tout transfert en provenance du nord nous mettra le dos au mur. De graves décisions s'imposeront de toute évidence. Pour paraphraser le Président Mitterrand, nous aurons rendez-vous avec l'Histoire.

Jean-Luc ROBERT

FACE À L'ANGLICISATION, LES ÉLITES FRANÇAISES NE VOIENT PAS LE PROBLÈME

En France, la bataille contre l'anglais à l'université est gagnée (pour l'instant)

Tout le monde se souvient des controverses qui ont surgi à propos de l'article 2 de la loi [française ndlr] relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, dite loi Fioraso, du nom de la ministre qui l'a proposée. L'article en question devait ouvrir la voie à une anglicisation complète des enseignements de master en France, au gré des universités, ce qui revenait à un affaiblissement considérable de la loi de 1994, dite loi Toubon, qui stipulait expressément que la langue de l'enseignement en France est le français, sauf quelques exceptions. Mais dans la pratique plus de 700 masters entièrement en anglais sont proposés dans les universités françaises, surtout dans les grandes écoles de commerce. Ces masters sont de fait illégaux [en France ndlr] et un des objectifs de la loi était de les légaliser.

Le projet de loi Fioraso a été vivement combattu par diverses associations de défense du français, et aussi par l'Observatoire européen du plurilinguisme au nom d'une protection non seulement du français, mais aussi des autres langues européennes, telles l'allemand ou l'italien, menacées encore plus gravement que le français par la domination de l'anglais. De nombreuses voix, aussi bien en France qu'à l'étranger, se sont élevées pour fustiger cet abandon volontaire du français, les étrangers faisant notamment

remarquer que la langue française n'est pas la propriété exclusive des Français, que la France a des responsabilités envers les autres locuteurs de sa langue, et que l'abandon du français à l'université les lèse gravement, eux et leurs enfants.

Il semble que ces voix aient fini par porter puisque, avant son passage à l'Assemblée le 22 mai 2013, une commission parlementaire a considérablement affaibli la portée de l'article 2. Le projet de loi a ensuite été encore amendé au Sénat avant son adoption définitive le 9 juillet 2013. Les sénateurs ont notamment ajouté une clause stipulant que les enseignements ne pouvaient être que partiellement en langue étrangère. La proportion en serait contrôlée par "le ministre chargé de l'usage de la langue française", c'est-à-dire le ministère de la Culture, et, de ce fait, la loi Toubon sort ainsi renforcée de la confrontation, car elle ne comportait aucune mesure de contrôle.

Ce n'est pas l'impression qu'ont eue les citoyens français et les observateurs étrangers. La presse s'est intéressée tardivement à la question, et alors souvent en termes caricaturaux. On en a parlé un peu à la radio, mais le problème n'a pas été traité du tout dans les innombrables "talk-shows" télévisés. Lorsque la loi a été adoptée le 22 mai 2013, les journaux ont annoncé la victoire de l'anglais, aucun journaliste n'ayant pris

la peine, semble-t-il, de comparer l'article 2 avant et après son passage en commission parlementaire. Et aucun journal n'a relevé que l'adoption définitive de la loi le 9 juillet a finalement renforcé la loi Toubon, contrairement à ce qu'ils avaient dit au mois de mai.

On peut certainement critiquer un manque flagrant de professionnalisme chez la plupart des journalistes sur cette question. Mais leur attitude est typique de celle des élites françaises en général face à l'anglicisation : elles ne voient pas le problème. Et lorsqu'elles en prennent conscience, elles l'associent à un nationalisme dépassé et à un combat d'arrière-garde contre la modernité. Ce qui est curieux aussi, c'est l'absence de travaux de recherche sur la question ; les causes profondes du phénomène restent ainsi inconnues [...]

Pierre FRATH

professeur émérite de linguistique à l'université de Reims (France)

Article communiqué par Madame Claire Goyer, présidente de Diversité linguistique et langue française (DLF)

Commentaire de « 4 millions 7 » : Quand, dans notre pays qui se dit encore "francophone", ferons-nous respecter notre langue ? Sans guère réagir, nous y acceptons les boetik, cinematek, impulse. brussels, liege airport, wallonia.be, les classes d'immersion et d'autres affronts. Quand cessera cette passivité ? C'est pourtant la condition de notre renaissance...

POLITIQUE

UN RING ÉLARGI, UNE DÉCISION RÉTROGRADE

C'est fait, le gouvernement flamand a décidé d'élargir le ring (le périphérique) de Bruxelles sur sa partie nord, entre l'arrivée de l'autoroute de Liège-Louvain (à Woluwe) et l'arrivée de l'autoroute Ostende-Gand (à Grand-Bigard).

Réflexion sur une décision aberrante, rétrograde et qui nie les intérêts de la population de Bruxelles et du Brabant flamand.

Explication

En fait, l'élargissement a pour objectif de faire un double ring, l'un destiné au trafic de transit de l'autoroute de Liège vers Anvers et Gand ou, à l'inverse, de l'autoroute de Gand vers Anvers et Liège, et l'autre réservé au trafic « local » entrant et sortant distribué dans les différentes sorties vers Bruxelles ou vers les zonings du nord de Bruxelles.

Par ce mécanisme, la Région flamande espère mettre fin aux embouteillages et fluidifier le trafic sur l'axe de transit de l'autoroute de Liège vers l'autoroute de la mer et inversement. L'objectif est donc double : supprimer les embouteillages et créer une plus grande fluidité sur ses voies de transit.

Les faux avantages

Il est clair que l'élargissement du ring, en le faisant passer de trois à cinq bandes de roulement augmentera mathématiquement sa capacité d'absorption, puisque sa surface sera augmentée de 40 %, mais cette solution rencontre de nombreux obstacles.

Le premier obstacle concerne l'ampleur des travaux envisagés qui vont durer deux ou trois ans (dans une hypothèse très optimiste), réduire fortement la capacité actuelle pendant cette période et faire du ring nord un véritable piège, avec pour conséquence directe qu'une partie du trafic local tentera d'en échapper par des voies débordantes, à Bruxelles ou dans le Brabant flamand.

Le second obstacle porte sur les goulots d'étranglement. En effet, la configuration à six voies de roulement de l'autoroute de Liège à l'autoroute d'Ostende n'est pas possible sur la totalité du parcours, à cause du viaduc de Vilvorde... qui ne peut être élargi. Il y aura donc un goulot d'étranglement à la base du viaduc dans le sens est-ouest ou à son sommet dans le sens ouest-est, puisque l'on devra opter pour la réduction de la voie principale de trois à deux bandes pour le transit et pour le trafic local de deux à une. (On peut certes mordre sur la voie de détresse - très étroite à cet endroit -, mais cela n'évitera pas le goulot d'étranglement, sans compter qu'un accident aura alors des conséquences catastrophiques si la voie de détresse est elle-même saturée, empêchant les véhicules de secours de se rendre sur les lieux et de manœuvrer.)

Le troisième obstacle a trait à l'effet d'aspirateur d'un pareil élargissement qui permettra à court terme de renforcer les capacités. Cet effet d'appel annulera donc partiellement voire totalement le bénéfice des capacités ajoutées.

Bref, on risque de se retrouver dans cinq ans, et après des travaux gigantesques et coûteux dans la même situation qu'à ce jour, sans avoir géré les vrais problèmes

Les vrais inconvénients

Le ring est-il embouteillé ?

Évidemment, si on écoute la radio chaque matin, on a l'impression que le ring vit des embouteillages monstres et permanents. Pourtant les embouteillages ne sont vraiment effectifs que quatre heures par jour et du lundi au vendredi, soit le matin de 7h30 à 9h30 et le soir de 16h30 à 18h. Le reste du temps, sauf accident, la circulation sur le ring est tout à fait normale.

Autrement dit, l'élargissement des infrastructures sur la portion nord n'a donc d'utilité que pour une période limitée de 4 heures. Est-ce donc bien raisonnable de faire de pareils travaux pour une utilisation correspondant à 16 % de la journée et à moins de 10 % de la semaine ?

Les causes des embouteillages nationaux

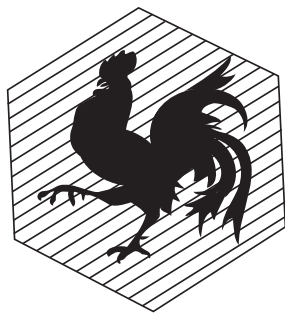
Si on excepte les causes dues aux conditions climatiques (chutes de neige, fortes pluies), provoquant par nature un ralentissement du trafic et qui constituent des impondérables, une partie des causes d'embouteillage a trait aux accidents et à leur gestion. En effet, les embouteillages prennent des proportions importantes quand un accident se produit et bloque une ou deux voies.

Or si la police et les secours sont rapidement sur place, par contre le déplacement des véhicules accidentés prend souvent beaucoup de temps, à cause du manque de disponibilité des services de dépannage et d'une accessibilité des lieux d'accident parfois difficile. On peut s'étonner que, dans le cas d'accidents purement matériels, la circulation ne soit pas rétablie plus tôt en dégagant plus rapidement la chaussée après avoir pris les photos du lieu du sinistre et des véhicules en cause. Il est bien évident que, en cas de blessés ou de morts, il n'y a pas de vraie solution, car il s'impose de donner la priorité absolue aux victimes et de faire les constats précis. En cas d'accident matériel, cette double exigence ne s'impose pas et la fluidité du trafic peut surement être rétablie beaucoup plus rapidement.

Évidemment, il faut réfléchir également sur les causes des accidents sur le ring. À cet égard, les gouvernements flamand et bruxellois devraient mener une réflexion sur le balisage routier et les panneaux indicateurs qui sont sources de confusion, en particulier pour les étrangers qui ne comprennent pas toujours très bien leur caractère touffu et unilingue sur une grande partie du trajet et bilingue sur une portion de la partie ouest.

Cette confusion constitue une source d'hésitations et peut donc provoquer des accidents et des accrochages. Bref, on le voit, des solutions intelligentes existent qui permettraient déjà d'éviter une partie importante des embouteillages. Évidemment, ce n'est pas suffisant et il faut agir sur d'autres paramètres.

Suite de l'article en page 5



Fini, le petit nuage

Après l'ivresse, un début de gueule de bois. L'enthousiasme retombe. A nouveau, la Belgique a l'air de courir au-dessus du vide. Fini, le petit nuage. Pour échapper au réel, il en faut plus. L'effet Diablos rouges ne suffit pas, ni la bonne volonté de Stroomae, ni les joyeuses entrées de Philippe et Mathilde, ni les chroniqueurs belges à Paris, ni les couacs de la N-VA, ni la communication de Di Rupo.

On épluche les sondages, on commente abondamment des variations de résultats situées en dessous de la marge d'erreur. C'est le plus souvent pour se réjouir de la lente érosion de la N-VA, De Wever lui-même étant repoussé à la troisième place des personnalités les plus populaires en Flandre. On se rassure comme on peut. Pourtant, le doute saisit les cœurs bardés de noir-jaune-rouge. Alors que *La Libre* explique en substance que son baromètre, annonçant la N-VA à 30, 8 %, est plus fiable que le sondage du Soir qui la pointe à 31, 2 %, voici que la rédaction du *Soir*, dans un éclair de lucidité, assène la seule vérité qu'il faut dire: *Ces chiffres ont le mérite de la clarté. Ils ne doivent pas être balayés de la main par des francophones aux antipodes de ces thèses. Mais, au contraire, nous rappelons que la paix communautaire n'est sans doute qu'éphémère. Et que l'on ne pourra peut-être pas indéfiniment retenir sous le toit belge une Flandre qui ne partagerait plus toutes les valeurs du sud.*

Bien sûr, la N-VA qui flirte avec les 40 %, c'est terminé. Mais il faut arrêter de se mentir. De Wever ne fait plus mystère de ses intentions, c'est un séparatiste, on le dit, on le sait maintenant. Cela n'empêche pas la N-VA d'être incontournable en Flandre.

Le véritable enseignement de ce sondage tient, au fond, moins

dans la consolidation de la N-VA que dans la vision de l'avenir du pays exprimée par la Flandre. Le confédéralisme, jusqu'ici concept un peu flou, a été défini par Bart De Wever: c'est une Belgique dépiautée par les deux Communautés. Impossible de l'ignorer, les médias ont abondamment commenté le projet nationaliste flamand. On peut donc raisonnablement penser que c'est en connaissance de cause que quatre Flamands sur dix optent pour les thèses confédéralistes. Voilà ce qu'écrit Véronique Lamquin dans l'édito du Soir. La fête est finie. Plus le moment de flatter le sentiment national. Resseruir plus tard «les ingrédients du Belge is beautiful», si les circonstances le permettent.

Voilà le constat: globalement, les électeurs flamands ne sont pas effrayés par le projet de la N-VA. Parmi ceux qui le sont, beaucoup vont s'habituer à l'idée d'une véritable autonomie pour la Flandre. Plus le temps passe et plus le débat politique se déplace au nord de la frontière linguistique. Rien ne semble arrêter la dynamique flamande. Les contorsions du CD&V, parlant d'un "confédéralisme positif" pour se démarquer de la N-VA, ne devraient pas rassurer les francophones attachés à la Belgique. À défaut d'un signal plus encourageant, *La Libre* se réjouit quand même de la lente remontée du CD&V dans les sondages, tout en rappelant que le CD&V a posé comme préalable à la participation à un gouvernement fédéral l'existence d'une majorité de côté flamand.

Ce qui se dessine, c'est la perspective d'une nouvelle crise politique au lendemain des élections de mai 2014. C'est aussi l'appauvrissement de la Wallonie, déjà programmé à partir du 1^{er} janvier 2015, comme le veut la 6^e réforme de l'Etat.

Bien sûr, l'enthousiasme *olé olé* vaut mieux que la déprime, mais le triomphalisme noir-jaune-rouge, cela peut devenir indécent. Même tenus à la prudence et soucieux de ne pas désavouer l'action politique, les économistes wallons sortent de leur réserve, confortant ainsi les propos alarmistes de Jules Gazon, qui plaide ouvertement pour une réunion de la Wallonie à la France. Pierre Pestieau, son ancien collègue de l'Université de Liège, ne s'aventure pas sur un tel chemin, mais son interview sur *Matin Première*, ainsi résumée sur le site de la RTBF, ne peut laisser personne indifférent:

La philosophie de l'État social reste belge, mais il faut la penser pour qu'elle soit plus moderne, plus proche des besoins réels des gens, continue l'économiste, qui ajoute aussi que, du fait de la régionalisation progressive, il y aura une perte de ressources, de pouvoir d'achat dans le sud du pays. Et pour lui, ne pas s'en rendre compte est très dangereux. Il y a 20 ans, des économistes avaient averti qu'il y aurait une perte de 25 % pour les allocataires sociaux si la Belgique venait à se scinder, dit-il. Ces 25 % sont en route, même si ça ne se voit pas, faute d'une bonne visibilité chiffrée des problèmes. Et Pierre Pestieau de renvoyer aux taux de pauvreté ou de chômage, des indicateurs déjà extrêmement sombres en Wallonie.

"Réformer la sécurité sociale", a dit Pierre Pestieau, en partant du postulat que *la philosophie de l'État social reste belge*. Il serait temps de se réveiller, prévient Véronique Lamquin dans son édito du *Soir*. *Si, d'aventure, il subsistait un doute [sur l'adhésion de 40 % des Flamands aux thèses confédéralistes], le reste de notre questionnaire est édifiant. Point d'ambiguïté pos-*

sible dans la compréhension de la question sur la Sécurité sociale: êtes-vous pour ou contre sa scission? Pour, répondent froidement 55 % des Flamands. Scinder la Sécu, c'est rompre la solidarité entre les Belges, riches et pauvres, malades ou en bonne santé, jeunes ou vieux. C'est liquider la Belgique, sur l'autel de l'égoïsme du portefeuille ou de l'idéologique. Sur Bruxelles, les résultats sont tout aussi confondants. La N-VA veut imposer aux Bruxellois un choix identitaire: francophone ou néerlandophone, ce qui détermine, ensuite, leur régime fiscal ou social, leur enseignement, leurs droits électoraux. Voilà qui revient à créer des sous-nationalités sur un territoire réduit au statut de sous-Région. Voilà qui séduit 54 % des Flamands...

Voilà qui est dit. Pas de quoi se réjouir. La Belgique sympa, qui gagne à tous les coups, c'est une illusion trompeuse... et dangereuse. *Je n'ai à vous offrir que du sang, de la sueur et des larmes*, avait lancé Churchill en évoquant la guerre qui commençait. Heureusement, l'heure est moins grave aujourd'hui, mais plus grave qu'on ne l'imagine habituellement. La Wallonie est plutôt mal embarquée. La France aussi, entend-on, même si on ne peut raisonnablement comparer l'une à l'autre. Osons pourtant regarder la France autrement. Sereinement. Puisqu'une Belgique flamande est mortifère pour la Wallonie, il faut penser à ce que serait une Belgique française. Inutile de pousser de hauts cris. La Wallonie gagne à regarder vers la France avec bienveillance. À défaut du paradis, celle-ci peut lui offrir une solidarité sincère. Au moins, il y aurait là un défi qui grandirait la France et donnerait de nouvelles chances à la Wallonie.



Quand la Belgique s'enfoncera de nouveau dans la crise politique, il faudra y penser. Le tabou devra sauter. Les langues, se délier. Dans sa dernière édition, *Le Vif/L'Express* a interrogé le Louviérois Jean-Pol Baras, qui, après avoir été longtemps secrétaire général du Parti socialiste,

a, pendant cinq ans, représenté la Fédération Wallonie-Bruxelles à Paris. Question posée à Jean-Pol Baras: *Comment les élus français appréhendaient-ils l'imbroglio politique belge?*

"Avec beaucoup de courtoisie, sans aucun sourire condescen-

dant. Un point particulier les inquiétait, si la Belgique devait implorer: la question du rattachement, de l'avenir de la Wallonie mais aussi de Bruxelles, seule capitale francophone après Paris en Europe. La France pourrait-elle rester de marbre? Les députés ne plaisantaient pas avec cette pers-

pective. J'ai été entendu deux fois par la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale."

Non, Jef, t'es pas tout seul.

Georges R.

François Perin, une personnalité hors du commun

Des multiples casquettes qu'il porta, c'est sans conteste celle de professeur que François Perin préféra. Son humour caustique et son talent oratoire faisaient recette.

Bien plus que la politique, c'était la question des origines et fins dernières qui captivait cet esprit voltairien. En 1996, il fit paraître *Franc-parler - Témoignages sur la double crise du christianisme et du rationalisme*. Il y plaïdait pour une rénovation de la pensée humaniste.

Le verbo-moteur, comme il se qualifiait lui-même, était aussi une plume. *L'une des meilleures du Royaume*, selon Jean de la Guévière, l'ex-correspondant du *Monde* à Bruxelles.

Sa hantise? Ce qu'il appelait *l'illusoire ego*. Là se situait toute la différence avec feu Jean Gol, son ancien assistant.

En 1970, le franc-maçon fut séduit par la discipline de la mé-

Il l'a dit ...

Il y a une identité française de la Wallonie, et non une identité wallonne. La Wallonie est une terre romane de langue française. Si on sort de cette évidence, on est condamné à une effarante médiocrité faite d'allergie jalouse à l'égard de Bruxelles francophone et, surtout, de peur panique et de sentiment d'infériorité à l'égard de la France et de "l'abominable suffisance parisienne". () Le sentiment d'appartenance ne s'invente pas par décret.

ditation et l'univers bouddhiste. Bien que qu'il fût ministre de la Réforme des institutions en 1974 - *le jour le plus horrible de ma vie!* -, François Perin entretenait toujours de curieux rapports avec la politique.

Le fait est qu'il ne vibra jamais d'amour pour la Belgique. Dès la fin de l'adolescence, il sentit naître en lui ce *malaise d'être Belge* qui ne le lâcha pas.

Durant la guerre, l'étudiant François Perin s'engagea dans un mouvement de résistance à un *niveau modeste (la presse clandestine)*. Il se souvenait fort bien d'avoir écrit à cette époque un article intitulé *La Belgique sera fédérale ou ne sera pas*. Ainsi, à l'âge de 22 ans, la question de la réforme de l'Etat le hantait déjà et le fédéralisme lui apparaissait comme la seule issue.

On a dit de lui qu'il était l'homme des convictions successives. En fait, son pragmatisme lui permettait de s'adapter aux circonstances. Il se situait au-dessus des partis, dont il avait une conception gaullienne: *Les partis sont des instruments d'action (...) et non des tribus auxquelles il faut être fidèle jusqu'à la mort et de génération en génération.*

François Perin, c'est aussi l'aventure du Crisp, inspirée du personnalisme de Mounier.

L'homme s'est toujours méfié de l'emprise de l'argent. Lorsqu'il toucha son premier billet de mille francs, il en fit une cocotte, en se disant: *Toi, mon ami, tu ne deviendras jamais esclave de*

l'argent. De fait, toute sa carrière fut marquée par le désintéressement total.

Ses premiers pas en politique, François Perin les fit aux côtés du syndicaliste socialiste liégeois André Renard, dans le combat pour le fédéralisme et les réformes de structures que celui-ci entreprit au lendemain de la grande grève de 60-61, via l'aventure du Mouvement populaire wallon.

Très vite, le MPW se heurta à l'immobilisme du Parti socialiste. Lorsque le PSB décréta l'incompatibilité entre la fonction de membre du parti et celle de membre du MPW, François Perin n'hésita pas. Les cadres socialistes ne lui pardonnèrent jamais.

Il fonda alors le Parti wallon des travailleurs avec Robert Moreau et se retrouva député en 1965.

François Perin expliqua comment il perdit peu à peu ses illusions d'homme de gauche: *Les espoirs naïfs de libéralisation des régimes communistes se sont évaporés (...) dans le silence glacé de l'univers concentrationnaire.*

Survint ensuite le "Walen buiten" de 1968, véritable gifle pour les francophones. François Perin saisit l'occasion pour fondre les forces fédéralistes de Wallonie dans le Rassemblement Wallon. Avec une ténacité peu commune, il contraignit le gouvernement Eyskens à réviser la Constitution, avec la reconnaissance des Communautés et des Régions. François Perin conduisit

le bal au "Groupe des 28", tira *La Libre Belgique* en octobre 1969.

Devenu ministre de la Réforme des institutions en 1974, François Perin fit adopter à la cravache le projet de loi mettant en route la régionalisation préparatoire. Le processus était engagé de façon irréversible.

À la suite de la crise survenue au sein du RW fin 1976, François Perin démissionna de la fonction ministérielle. S'il n'avait tenu qu'à lui, il aurait alors mis la clé sous le paillason et rejoint l'université. Mais il avait le souci d'assurer l'avenir de ceux qui l'avaient fidèlement suivi, tel Jean Gol. Sentant que le cœur de ce dernier battait en direction des libéraux, François Perin accepta de fonder avec eux une nouvelle formation réformatrice, le PRLw. Après l'adhésion des libéraux bruxellois, le parti devint le PRL, l'ancêtre du MR actuel.

En 1978, le Premier ministre Leo Tindemans saborda le Pacte d'Egmont, qui avait le mérite de mettre la Volksunie et le FDF d'accord. François Perin fustigea cet acte *d'une déloyauté incroyable*. Il essaya alors d'aboutir à un accord institutionnel au sein de la famille libérale. Vainement.

C'est cette intransigeance des libéraux flamands qui l'amena à démissionner du Sénat en 1980: *Il est difficile de rester parlementaire d'un État auquel on ne croit plus et dont le système politique paraît absurde, et représentant d'une*

nation (...) qui n'existe plus. (...) La Belgique est malade de trois maux, incurables et irréversibles. Le premier mal, (...) est le nationalisme flamand, qu'il s'avoue ouvertement ou non. Le second, c'est que la Belgique est livrée à une participation bornée (...). Le troisième mal (...), c'est que la Belgique est paralysée par des groupes syndicaux de toutes natures (...) Voici, Monsieur le Président, ma démission de sénateur. Je reprendrai, en conséquence, en solitaire, le chemin difficile des vérités insupportables.

Les qualificatifs que l'on trouve dans les commentaires de

presse de l'époque traduisent bien la personnalité de l'intéressé : courage, clairvoyance, dignité morale, rectitude intellectuelle, indépendance d'esprit, sagesse, volonté de changement positif, imagination, éloquence ... Au fond, François Perin possédait toutes les qualités d'un homme d'État. Le problème est qu'il évoluait dans un non-État.

Au sein du PRL, François Perin se sentit de moins en moins à l'aise. Il s'en écarta en 1985, car l'Européen convaincu qu'il était n'y trouvait pas son compte.

Sa dernière interview, il la donna au *Soir* le 6 août 2011.

Après avoir rappelé que, depuis 1919, on a assisté à l'affirmation du mouvement flamand qui, d'étape en étape, a gagné sur toute la ligne, il conclut : *Bart De Wever est dans la ligne et, logiquement, il dit : « Nous voulons un Etat flamand indépendant ».* (...) *Et moi, personnellement, je le souhaite aussi !*

Et de fustiger l'aveuglement des responsables francophones : **Il n'y a plus qu'une issue, à laquelle les politiques ne se ré-**

solvent pas : devenir une région de France, graduellement. Quel est l'intérêt à vouloir un gouvernement belge ? C'est que cela fournit un grand nombre d'emplois de ministres, et de cabinets ministériels. Alors, on tire sur la corde.

Tout est dit. Ce 27 septembre, François Perin s'en est allé discrètement, sur la pointe des pieds. Avec son départ, c'est un peu de la grande tradition qui se meurt, avait écrit le journaliste André Méan, à l'occasion de sa démission du Sénat, en 1980.

Jules Gheude, essayiste politique

Les Macédoniens sont-ils... des Bulgares comme les autres ?

Non, décidément, la Belgique n'est pas un cas unique dans l'Europe d'aujourd'hui ! Il y a d'autres États qui sont le pur produit de circonstances géopolitiques particulières et contingentes. C'est le cas de la Macédoine, pays méconnu de deux millions d'habitants, coincé entre la Serbie, l'Albanie, la Grèce et la Bulgarie, dont l'identité apparaît improbable à nos yeux. Car les populations désignées sous le terme de "Macédoniens", d'un point de vue ethnolinguistique, **sont des Slaves bulgarophones**. Le terme de "langue macédonienne" n'a jamais été employé avant le XX^e siècle : on considérerait parler une forme de bulgare, plus ou moins proche de la langue standard, mais nullement détachée.

Une terre à l'histoire chaotique

Le rêve avorté d'une Grande Bulgarie. Tout provient des événements liés à la création des États balkaniques. Les régions de peuplement bulgare appartenaient à l'Empire turc depuis la fin du XIV^e siècle. En avril 1876 éclata une grande révolte, qui se termina par un échec et une répression sévère, qui suscita l'indignation à travers l'Europe, et jusqu'aux États-Unis. Ce fut l'une des motivations de la guerre russo-turque de 1877-1878, marquée par une idéologie

pan-slaviste, où la Russie se donnait pour mission de libérer les peuples slaves alors sous domination ottomane et de les confédérer. Sur le terrain militaire, ce fut un succès russe. Le traité de San Stefano du 3 mars 1878 qui s'ensuivit prévoyait la création d'une "Grande Bulgarie" - dont devait partie la Macédoine actuelle - s'étendant même jusqu'à la mer Égée.

Malheureusement, d'autres puissances européennes - Royaume-Uni et Autriche-Hongrie en particulier - s'opposèrent à cette issue par crainte d'un accroissement de l'influence russe. Le 13 juillet 1878, le traité de Berlin, rédigé sous l'arbitrage de Bismarck, abolit celui de San Stefano, et la Bulgarie se vit amputée de la majeure partie de son territoire. La partie nord devint une principauté autonome avec Sofia comme capitale, et le sud - la "Roumélie orientale" - une principauté semi-autonome sous suzeraineté ottomane. Les deux territoires fusionnèrent en 1885 à la suite d'un coup d'État mené par des partisans du rattachement à la Bulgarie. *En revanche, la Thrace, et la Macédoine, retournèrent à la Turquie.*

Pour la Bulgarie, revenir aux frontières de San Stefano, ou à peu près (l'objectif d'un débouché sur

la mer Égée a rapidement été abandonné), a toujours constitué un espoir. **Les guerres balkaniques.** Dès 1878, la Macédoine, dans ses limites actuelles, migra irrésistiblement vers la zone d'influence serbe, puis yougoslave. Ainsi, le territoire est-il l'un des enjeux de la première guerre balkanique (8 octobre 1912 - 30 mai 1913), par laquelle une entente balkanique, comprenant notamment la Serbie, la Bulgarie et la Grèce, défait la Turquie. Cependant, les visées serbes en Macédoine conduisent à la seconde guerre balkanique : la Bulgarie se retourne contre ses anciens alliés le 29 juin 1913, mais sans succès. Le traité de Bucarest du 10 août 1913 n'attribue qu'une minuscule partie de la terre macédonienne à la Bulgarie (le Pirin). L'essentiel revient à la Serbie (la Macédoine du Vardar), la Grèce prenant la zone côtière égéenne, avec la grande ville portuaire de Salonique.

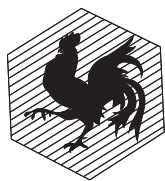
La Yougoslavie. Dès lors, la Macédoine, dans le giron serbe, participe au processus de construction de la Yougoslavie, après la Première guerre mondiale. Rappelons simplement deux dates. 1921 : constitution du "Royaume des Serbes, Croates et Slovènes". 1929 : adoption du nom de *Yougoslavie* (pays des Slaves du sud). A l'is-

sue de la Seconde guerre mondiale, la Yougoslavie devient une "démocratie populaire" sous l'égide de Josip Broz, dit Tito. La Constitution du 31 janvier 1946 affirme la forme fédérative de l'État ; la république fédérée de Macédoine, dans ses limites actuelles, voit le jour. Les spécificités du communisme yougoslave ("autogestion" économique, décentralisation culturelle relative, avec journaux et enseignement dans les langues locales...), permettent l'exercice d'une certaine autonomie.

Le mouvement identitaire macédonno-bulgare

On ne doit surtout pas penser que les populations se sont laissé passivement englober dans la Serbie et la Yougoslavie. En réalité, il a existé un puissant mouvement nationaliste pro-bulgare : l'Organisation révolutionnaire intérieure de Macédoine (VMRO), dont le fait d'arme fondateur fut l'insurrection du 2 août 1903, dite de la Saint-Élie, contre les Ottomans, qui fut toutefois sur un échec.

Après le traité de Bucarest de 1913, la VMRO continua la lutte armée, à partir du Pirin bulgare : le mouvement de "serbisation" - politique, culturelle et religieuse - fut en effet très mal ressenti. La Serbie ne voulait voir dans les



Macédoniens que des "Serbes du sud" et refusait de reconnaître les particularités locales.

La VMRO s'associa logiquement avec les séparatistes croates - les oustachis. Cette association culmina avec l'assassinat du roi de Yougoslavie Alexandre 1^{er} à Marseille en 1934, qui fut une opération conjointe.

Le régime titiste calma les choses, au point que la plupart des militants du VMRO s'y rallièrent. Mieux valait, finalement, être Yougoslave avec Tito que Bulgare sous un système moins libéral et moins efficace économiquement.

La question de la langue macédonienne

L'acte de naissance du macédonien en tant qu'objet spécifique est la publication en 1903 du livre de Krste Misirkov *Des Affaires macédoniennes*. L'auteur, déçu par l'échec de l'insurrection de la Saint-Elie, pense que la réunion avec la Bulgarie, espérée par ses compatriotes, est une utopie, qu'il juge inacces-

sible. Il faut donc affirmer une identité proprement macédonienne, ce qui passe par la création d'une langue distincte. Le politique précède ici le linguistique.

La Yougoslavie de Tito, dès 1945, reprend l'idée à son compte, et des linguistes se mettent au travail de façon systématique. Le macédonien "standard" fut composé à partir des dialectes les plus éloignés de la langue bulgare. Une phonétique, une orthographe et un vocabulaire particuliers furent codifiés et enseignés, avec, il est vrai, un certain succès au sein de la population, et ce jusqu'à nos jours. En revanche, la Bulgarie n'a jamais vraiment accepté le schisme linguistique.

La Macédoine indépendante

La Macédoine proclama son indépendance le 17 septembre 1991. Le pays sut rester à l'écart du sanglant conflit yougoslave. La VMRO s'est reconstituée et transformée en parti politique; elle joue le jeu de l'alternance

avec l'héritier du parti communiste local. Le mouvement a, semble-t-il, renoncé à modifier le tracé des frontières. La vie politique est également marquée par l'importance des partis albanais, qui participent aux coalitions, y compris celles dominées par la VMRO. Le Premier ministre en fonction depuis 2006 se nomme Nikola Gruevski (VMRO) et le Président de la République depuis 2009 est Gjorge Ivanov (sans étiquette, mais proche de la VMRO).

Les Macédoniens slaves semblent aujourd'hui attachés à l'existence de leur État, qui leur donne un sentiment de sécurité, ainsi qu'une identité.

Il faut noter que la Bulgarie considère toujours ses voisins de l'ouest comme des compatriotes en puissance, même si l'État macédonien est reconnu en tant que réalité politique.

La situation peut-elle évoluer ?

Tout dépendra du contexte géopolitique balkanique, qui ouvrira

ou non des possibilités. Le facteur déclencheur pourrait être la réunion du Kosovo et de l'Albanie. Dans ce cas, il sera difficile aux Albanais de Macédoine de résister à la tentation irrédentiste. Les Albanais, concentrés essentiellement dans l'ouest du pays, forment environ 25 % de la population, et affichent clairement leurs affinités avec les Kosovars. Bien qu'intégrés au jeu politique, beaucoup se sentent marginalisés au sein d'un État majoritairement slave, auquel ils n'adhèrent que superficiellement. Les Albanais ont d'ailleurs largement boycotté le référendum sur l'indépendance en 1991. L'hypothèse séparatiste est un thème récurrent, instrumentalisé selon les intérêts des uns et des autres. Il serait faux et dangereux d'affirmer que les Balkans sont stabilisés. Pour l'heure, personne n'a intérêt à faire bouger le statu quo. Mais la région demeure un baril de poudre, et toute modification des frontières nécessitera de l'anticipation de la part de la communauté internationale.

Cédric Chopin

Les Wallons ne sont pas de culture française (!)

Dans l'édition du 1^{er} novembre de l'hebdomadaire Le Vif/L'Express, un journaliste a interrogé le sociologue liégeois Michel De Coster sur son livre intitulé La culture wallonne. Pourquoi n'est-elle pas soluble dans la culture française? (éditions Mols). Manifestement, la rédaction a surenchéri dans la provocation en titrant Les Wallons ne sont pas de culture française et en placardant en couverture Pourquoi les Wallons ne sont pas de culture française!

Cet article a suscité la réaction ci-après de Jean-François Goosse :

Dans l'entretien qu'il vous a accordé, le sociologue Michel De Coster relaie un mythe tenace: la présence de Namurois à la bataille des Éperons d'Or (1302). Il n'en est rien: " le comte de Namur était le fils aîné du comte de Flandre... Il

envoya au secours des Flamands 600 chevaliers originaires du Rhin, de la Basse-Meuse, du Limbourg et du Brabant, commandés par des Allemands: aucun n'était Namurois, pas même le frère cadet du comte, Guy de Namur, fils de Guy de Dampierre, comte de Flandre. Il y avait cependant des Wallons à cette bataille, mais du côté du roi de France: c'étaient des chevaliers hennuyers... (Maurice Bologne, *Notre Passé wallon*, 1973).

La référence à Henri Conscience, romancier médiocre mais non historien, est étrange... ou pas: flamissant, Conscience était aussi profondément belgiciste et fut couvert d'honneurs par les autorités du jeune État, avides de consolider une idéologie officielle fondée sur la séparation et le rejet de la France, vers laquelle se portait spontanément le peuple wallon en 1830.

S'agissant du mot "Wallonie", le conditionnel n'est pas de mise: il apparaît en 1844 sous la plume de François (et non Charles) Grandgagnage, jamais en français avant cette date, contrairement au mot "wallon" (Albert Henry, *Histoire des mots wallon et Wallonie*, 1990), conséquence sans doute logique de l'apparition d'un État belge binationnel.

La Wallonie, terre romane (1960) de Félix Rousseau n'est pas un ouvrage "centré sur l'histoire linguistique de la Wallonie", mais se veut l'esquisse d'une histoire politique et culturelle globale, qui affirme sans équivoque son identité française et entend faire pièce à l'histoire officielle belgo-flamande.

Tout est à l'avenant dans les propos de De Coster, qui ne fait que recycler au bénéfice de la Wallonie (croit-il) de vieux clichés réac-

tionnaires (les Gardes wallonnes, la haine de la France jacobine), chers à Jo Gérard et aux rexistes.

Un mot encore: l'*Histoire de la Wallonie* (1973) dirigée par Léopold Génicot a paru chez Privat (Toulouse) dans une collection consacrée à l'histoire des provinces françaises, et ce n'est que justice.

Jean-François Goosse

Supplément à
"4 millions 7"

Décembre 2013

Éditeur responsable:

Jean-Paul ROOS
rue Middelbourg 65,
1170 Bruxelles

Comité de rédaction:

Cédric Chopin, François Detif,
Paul Durieux, Jean-François
Goosse, Jacques Lenain,
Jean-Paul Roos

Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs. Ceux-ci sont laissés libres d'appliquer ou pas les rectifications orthographiques approuvées par l'Académie française et publiées au Journal officiel de la République française en 1990.

POLITIQUE

Les autres solutions

Quitte à attaquer une vache sacrée, il faut évidemment remettre en question les avantages des voitures de sociétés. En effet, outre le fait que les avantages qui leur sont attribués constituent des rémunérations déguisées échappant aux cotisations sociales complètes - mais c'est un autre débat - elles ont pour effet que les travailleurs qui en bénéficient souhaitent à tout prix les utiliser, même si c'est pour rester bloqués sur le ring aux heures de pointe et même si leur travail est purement sédentaire et n'implique aucune utilisation de cette voiture pendant la journée. La voiture de société ou plutôt les avantages qui lui sont accordés bloque en fait toute politique orientée vers les transports publics, le partage des voitures ou l'aménagement du temps de travail. Il faut donc avoir le courage de remettre en cause cet avantage et de le compenser bien évidemment par un supplément de rémunération adéquat.

D'autres pistes existent, comme la promotion du télétravail (à condition qu'il soit bien organisé), la modification de certains horaires et l'encouragement aux horaires décalés. Il y a donc toute une panoplie de mesures qui pourraient favoriser une utilisation optimale des infrastructures et, dans la foulée, la réduction des bouchons matinaux et de fin de journée. Cet ensemble de solutions et de réflexions auront souvent plus d'effet qu'un mégachantier et qu'un élargissement aspirant encore plus de trafic...

Reste le problème du charroi lourd qui constitue peut-être la difficulté la plus importante. En effet, et n'en déplaise à certains, c'est le charroi lourd qui est la cause principale de l'encombrement sur le ring. Sans le charroi lourd, le trafic redevient fluide!!!

On ne peut évidemment supprimer ce charroi lourd, mais là aussi, il y a lieu d'entamer une réflexion et de promouvoir les transports fluvial et/ou ferroviaire largement négligés, faute de souplesse, de créativité et d'investissements.

Même les entreprises publiques sont en cause, puisque Bpost a abandonné tout le transport ferroviaire pour privilégier le seul transport par route. C'est d'autant plus critiquable que le centre de Bruxelles X à Anderlecht est au bord de la voie ferrée et que des wagons postaux étaient utilisés il y a quelques années!

Enfin, le système du flux tendu et du « juste à temps » a eu pour effet de déplacer les stocks des entreprises sur les routes qui deviennent ainsi des aires de stockage gratuites. Là aussi, il faut avoir le courage de remettre en question le principe du flux tendu et d'imposer aux camions une redevance d'utilisation qui peut éventuellement devenir plus importante, voire dissuasive aux heures de pointe. Cette dernière solution doit être sérieusement analysée. En effet, quel est l'intérêt pour un transporteur de se faire bloquer sur le ring deux heures, de consommer beaucoup de gazole pen-

dant ce temps, alors qu'il pourrait passer sans problèmes deux heures plus tard.

Conclusion.

Il y a donc une panoplie de solutions intelligentes qui permettraient sûrement de régler le problème sans devoir réaliser un élargissement qui ne fera que reporter le problème de quelques années.

Il y a des solutions d'organisation portant sur l'amélioration de l'efficacité des dépannages et la signalisation routière, sur la promotion du télétravail ou sur les horaires. Des solutions plus coercitives peuvent également être envisagées : cela va de la suppression des avantages des voitures de société à la taxation de la circulation des camions et à une taxation dissuasive pendant les heures de pointe.

Cela vaudrait beaucoup mieux que de consacrer une somme colossale à des travaux routiers, sans compter les inconvénients pour la population de Bruxelles et du Brabant flamand et la pollution supplémentaire qui en résulterait.

Le gouvernement flamand n'a donc pas pris une bonne décision et on peut espérer qu'il optera pour un scénario plus intelligent, moins coûteux et qui réduira le trafic de manière permanente aux heures de pointe.

*Michel LEGRAND
Diagnostic, nov.2013*

PRÉSERVEZ-NOUS DE GROUWELS !

La ministre flamande de la Région bruxelloise n'en rate pas une ! Produit artificiel de la surreprésentation flamande au Parlement bruxellois (17 sièges sur 89) concédée par le PS, le MR et ECOLO, élue avec moins de 500 voix, elle siège pourtant au gouvernement bruxellois où elle tient la dragée haute à ses collègues francophones particulièrement mous.

Après avoir imposé de repeindre les taxis bruxellois en jaune et noir, couleurs de la Flandre, elle s'attaque maintenant aux poteaux indicateurs qu'elle veut faire repeindre en jaune et bleu, sauf que le bleu est très foncé et tend vers le noir...

Cette initiative est tout à fait déplacée et s'inscrit dans l'obsession de cette CD&V de faire de Bruxelles une ville flamande ! D'ailleurs, interrogée sur le programme de la N-VA, sur les antennes de la RTBF le 31 octobre, elle a déclaré qu'il contenait des choses intéressantes et qu'elle ne voyait aucune objection à ce que les Flamands et les Francophones de Bruxelles soient soumis à des règles différentes en matière de sécurité sociale, acceptant par là le principe de sous-nationalité qui nie et la Région bruxelloise et le principe d'égalité de ses habitants.

De toute façon, GROUWELS se f... de ce que les Bruxellois pensent puisque,

avec ses 500 voix, elle ne craint guère un vote-sanction, d'autant que la présence des politiques flamands est garantie tant au Parlement qu'au gouvernement.

C'est donc bien le caractère antidémocratique des institutions bruxelloises qui pose problème et qui permet à certains Flamands de se conduire en cheval de Troie de la Flandre!

Diagnostic, nov. 2013

Commentaire de '4 millions 7' : N'a-t-on pas mieux à faire que de dépenser les deniers publics pour repeindre les poteaux indicateurs de nouvelles couleurs ? Les couleurs actuelles en Wallonie et à Bruxelles ne conviennent-elles pas ? Où les ministres et élus bruxellois ont-ils la tête ?

HISTOIRE D'UN ENGAGEMENT : LE COMBAT DES LIGUES WALLONNES À BRUXELLES

Le 12 octobre dernier, lors de la séance académique organisée pour le 100^{ème} anniversaire de la Ligue, Chantal Kesteloot, docteur en histoire de l'ULB, où elle a soutenu une thèse sur le mouvement wallon et Bruxelles de 1912 à 1965 (1), et membre depuis 1992 de l'équipe permanente de recherche du Centre d'Études et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines (CEGES, institution scientifique fédérale), nous a fait l'honneur de présenter une communication dont voici le compte rendu. Nous remercions Mme Kesteloot de nous avoir transmis le schéma de son exposé, mais il va sans dire que les opinions exprimées dans le présent article n'engagent que son auteur.

Origines

Notre Ligue wallonne de la Région de Bruxelles est issue de la Ligue wallonne d'Etterbeek, créée en avril 1913, à une époque où cette commune est en profonde mutation : elle compte 34.000 habitants, soit dix fois plus que lors du recensement de 1846 ; trois quarts de ses habitants en 1880 n'y sont pas nés. Cette expansion coïncide avec une nette francisation (97 % de Flamands et 3 % de Francophones en 1846 ; 20,6 % de Flamands, 34,7 % de Francophones et 41,2 % de « bilingues » lors du recensement de 1910). Le contexte est explosif : la défaite du cartel libéral-socialiste aux élections de juin 1912 a mis fin aux espoirs de renverser la majorité catholique et flamande qui domine sans partage l'État depuis 1884 ; Jules Destrée publie en août sa *Lettre au roi* sur la séparation de la Wallonie et de la Flandre, l'Assemblée wallonne est constituée en octobre (2).

Cependant, la Ligue wallonne d'Etterbeek n'est pas la première en son genre : d'autres plus ou moins éphémères, naissent dans diverses communes bruxelloises dès la fin du XIX^{ème} siècle. (Bruxelles-Ville en 1882, Saint-Gilles en 1886 ; Ixelles en 1887, Molenbeek en 1890). Leur création résulte d'un double mouvement : la francisation accélérée de Bruxelles, due à l'immigration wallonne, mais également les menaces que fait peser sur le français le développement du mouvement flamand et les premières lois linguistiques, particulièrement la loi d'éga-



lité de 1898, ainsi que la minorisation des Francophones, qui n'est certes pas neuve mais que révèle brutalement le suffrage universel (1894, tempéré par le vote plural).

Le militant-type est un homme, actif dans le secteur tertiaire (employé, fonctionnaire, enseignant, avocat...), originaire de Wallonie et qui perçoit Bruxelles comme un lieu d'exil. Les Ligues répondent donc à un besoin à la fois de sociabilité et d'engagement politique.

À la veille de la Grande Guerre, le mouvement wallon à Bruxelles a atteint une ampleur et une diversité remarquables ; il compte de 8 à 10 milliers de personnes et 30 groupements :

11 ligues : Bruxelles, Bruxelles-Ouest (Jette, Koekelberg), Laeken, Anderlecht, Etterbeek, Ixelles, Saint-Gilles, Saint-Josse, Schaerbeek et Uccle.

9 cercles régionaux : verviétois, 'les Tournaisiens sont là', 'les Wallons du Bassin du Centre', liégeois 'Wallonia', montois, 'Nameur po tot', du Perron liégeois, Union tournaisienne et Philanthropes namurois.

Autres : cercles d'agrément, associations de jeunes, associations de défense de la langue française.

La Ligue wallonne d'Etterbeek croît rapidement (60 membres en 1914, 200 en 1922, 600 en 1932, 1.000 en 1938 et 1958, 4000 au début des années '60). Son action politique s'exerce notamment par un périodique et par la stratégie dite des voix de préférence (3). Son combat se mène au niveau local dans les organes de coordination des associations wallonnes de Bruxelles et aux côtés du mouvement wallon dans son ensemble. Elle développe aussi des activités culturelles et sociales (voyages, bals, théâtre amateur, caisses d'entraide) ...

Le tournant de 1960

La décennie qui s'ouvre est celle de tous les dangers... L'échec de la « grève du siècle » (décembre 1960- janvier 1961) entraîne la création du Mouvement Populaire wallon, qui aura une section à Bruxelles aux côtés de celle de Wallonie libre (1940) et de Rénovation wallonne (1945). La suppression du volet linguistique du recensement (1960), les marches flamandes sur Bruxelles et le clichage de la frontière linguistique (1962-1963) provoquent la naissance en mai 1964 d'un parti politique, le FDF, dans lequel s'engagent massivement les militants des mouvements wallons. Celle qui est devenue entre temps, par fusion, la *Ligue wallonne de la Région de Bruxelles* manque d'ailleurs d'y perdre son identité propre, lorsque son président Marcel Lengrand, premier trésorier du FDF propose l'affiliation collective au parti, mais il ne sera pas suivi.

Aujourd'hui : « dénoncer, résister, continuer »

Les autres Ligues ont disparu, comme la plupart des mouvements wallons (sauf Wallonie libre, mais elle n'a plus de section bruxelloise). Les cercles culturels, eux, se maintiennent, fédérés, avec la LWRB dans l'*Union des Groupements wallons de Bruxelles* (UGWB). Le sentiment d'identité wallonne décline à Bruxelles, en concurrence avec une forme plus large d'identité francophone, voire une identité bruxelloise (notion qui, pour nous reste sujette à caution). Les formes de sociabilité des nouvelles générations ont évolué, l'abolition des distances rend moins prégnant le désir de se retrouver entre Wallons à Bruxelles, les activités culturelles traditionnelles ont perdu de leur attrait (même si le gala annuel du folklore wallon est toujours vivace). Par ailleurs, l'engagement politique dans le FDF, qui a absorbé la plus grande partie des énergies militantes, a rendu difficile le renouvellement des cadres.

Les réformes institutionnelles - en particulier la création de la Région -, le développement du rôle européen et international de Bruxelles, le bouleversement complet de ses structures démographiques et l'achève-

CULTURE & LITTÉRATURE

ment de sa francisation : tout a changé en un demi-siècle... Pourtant, la Ligue wallonne de la Région de Bruxelles, jeune centenaire, est toujours là, attestant à la fois de la faiblesse, de la force et de l'imprévisibilité des entreprises humaines. Attentive à se renouveler, sans se renier, pour affronter de nouveaux défis (le communautarisme et l'anglicisation, la remise en cause par certains de son identité française et de sa communauté de destin avec la Wallonie), elle poursuit son chemin, mais c'est une

Histoire qu'il nous appartiendra de faire avant que d'autres ne l'écrivent.

Jean-François GOOSSE
1^{er} décembre 2013

(1) Dont elle a tiré un ouvrage, « Au nom de la Wallonie et de Bruxelles Français », éd. Complexe-CEGES, Bruxelles, 2004.

(2) Voir le récent livre de Paul Delforge, « L'Assemblée wallonne 1912-1923, Premier Parlement de Wallonie ? », Institut Destrée, Namur 2013. En réalité, par sa composition, l'Assemblée wallonne préfigure plutôt le Parlement de la Communauté française (Fédération Wallonie-Bruxelles).

(3) Cette stratégie trouve son prolongement dans la pratique actuelle : à chaque élection, le périodique de la Ligue publie la liste de ses affiliés candidats sur les listes des divers partis (du moins ceux qui se font connaître à cet effet).

LE SAPIN DE NOËL DE BRUXELLES PROVIENT DE LA COMMUNE DE BAELEN (WALLONIE, PROVINCE DE LIÈGE)

Ce 19 novembre, un « convoi exceptionnel » (remorque-plateau) a donc amené à Bruxelles, de nuit et sous bonne escorte, le sapin de Noël qui trônera cette année sur la Grand-Place jusqu'au début de 2014.

Il s'agit d'un épicéa commun, âgé de 38 ans, qui faisait 170 cm de circonférence de tronc. Il a été choisi pour son port pyramidal, une couronne régulière ne présentant pas d'ouverture, et sa relative proximité d'un chemin forestier carrossable.

Ce sapin provient de la commune de Baelen (province de Liège, arrondissement de Verviers) et, plus précisément, de la partie occidentale de la forêt domaniale de l'Hertogenwald, vallée de la Soor, affluent indirect de la Vesdre. Si vous aimez les balades et la nature, je vous conseille de remonter un jour à pied, au départ d'Eupen (ville basse), les rivières Helle puis Soor, jusqu'à la Baraque Michel. Ces chemins et sentiers de Wallonie sont relativement peu connus et peu fréquentés...

Le nom de l'Hertogenwald rappelle que cette forêt (où la famille royale venait encore chasser dans les années '50) relevait, tout au long de son histoire, du **duché** de Limbourg (capitale Dolhain-Limbourg) près de Verviers. Avec la commune de Baelen, il est vraiment aux marges de la Francité...

Malgré les atrocités commises par les Allemands (prussiens) aux premiers jours d'août 1914, la langue allemande gardait encore à Baelen, dans l'entre-deux guerres, une place importante. Si, pour l'essentiel, les actes de l'administration se faisaient

principalement en français, l'Église, encore toute puissante, administrait ses ouailles surtout en allemand.

Ce n'est qu'après la guerre de 1940-1945 que le régime linguistique du village bascula vraiment. En effet, en mai 1940, sous différents prétextes, le III^{ème} Reich annexa Baelen (et quelques communes avoisinantes qui avaient toujours été belges jusqu'alors). Ceci fut source de bien des vexations pour la population et conduisit à d'héroïques actes de résistance : par exemple, presque toute la jeunesse masculine en âge d'être incorporée dans l'armée allemande déserta et passa à la Résistance (réfractaires).

Aussi, en 1944-1945, par réaction contre l'annexion et le comportement « trouble » du curé de l'époque, le village, enfin libéré, opta résolument pour le français, symbole de liberté et de démocratie.

Toute victoire cependant n'est jamais absolue, ni définitive. Depuis quelques années, on constate une implantation croissante d'Allemands, comme aussi de germanophones des cantons de l'est, qui profitent du cout moins élevé des terrains et habitations (fermettes à rénover, etc.) Si l'on n'y prend garde, ils pourraient faire jouer en leur faveur, dans quelques années, certaines clauses « de protection des minorités » enfouies dans la législation linguistique de ce pays...

Guy MASSENAUX

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET !
www.ligüewallonnebruxelles.be

**Un poème pour ces jours de
froidure et d'obscurité...**

MON PAYS de SOLEIL

La France accroche des lilas
Aux clochers de ses cathédrales,
Des parvis de ses capitales
Aux toits moussus de ses vieux mas.
Viens découvrir en citadin
Les sentiers où le mai s'égaré.
Point n'est besoin de sombres gares
Pour nos fugues de baladins.
Déjà nous nous réjouissons
Du premier soleil en goguette
Aux petites maisons coquettes
Sur les rives de l'Aveyron.
Comme il fera bon s'abreuver
Au bord d'une source limpide,
Imprégnant son ode timide
De fugaces parfums poivrés.
Nous contemplerons au lointain
Les faîtes de neiges collines
Qu'un rayon d'argent illumine
Jusqu'à l'aube du frais matin.
Nous confondrons au bleu d'azur
Les immenses champs de lavande.
Au bord des routes, les marchandes
Nous proposeront leurs fruits mûrs.
Lorsque le soleil tombera
Aux montagnes de la Durance,
Nous reconnaitrons la Provence
Et nous nous arrêterons là.

Josette VAN SCHOORS
« Farandole Provençale »

SOURIONS... QUELQUES DÉFINITIONS...

Mozart : célèbre compositeur que l'on écoute le plus souvent dans les pizzerias car on sent bien que mozzarella.

État : système mafieux le mieux organisé de tous les temps.

Maison Blanche : actuellement Barack noire.

Voiture : invention ingénieuse, permettant d'avoir 110 chevaux dans le moteur et un âne au volant.

Rif tout dju, mars-avril 2013

CULTURE & LITTÉRATURE

AU SERVICE DU FRANÇAIS : LA COLLECTION JEUX DE LANGAGE

Tout le monde connaît les charades, les mots croisés ou le Scrabble. Ils font partie d'un monde passionnant et varié : les jeux de langage.

Depuis plus de vingt ans, la maison de la Francité et le secteur ludothèque de la Commission communautaire française ont développé une collection itinérante qui compte près de 300 pièces : jeux de table, jeux pour enfants et pour adultes, jeux solitaires ou collectifs.

Loin des règles scolaires, ces jeux permettent un entraînement linguistique par le plaisir, aussi bien si le français est votre langue maternelle, ou une langue seconde... Ils fournissent des bases de lecture et d'écriture, contribuent à la maîtrise de l'orthographe ou à l'enrichissement du vocabulaire, à la structuration du récit, etc... C'est aussi, pour les plus grands, une occasion amusante de faire le point sur leur compétence linguistique ou sur leur culture générale.

Aussi cette collection peut-elle intéresser aussi bien les instituteurs, les logopèdes, les groupes d'alphabétisation, les écoles de devoirs, les professeurs de « français langue étrangère », les parents d'élèves et bien d'autres.

Chaque année, les jeux font l'objet d'expositions interactives. Contrairement aux expositions classiques, les visiteurs peuvent manipuler les jeux exposés et se lancer dans des parties passionnantes.

La collection « Jeux de langage » est complétée et entretenue en permanence et s'accompagne d'un catalogue descriptif très détaillé. Elle est prêtée sur demande aux centres culturels, aux écoles et associations de Belgique, soit en totalité, soit par section.

Pour tout renseignement (notamment sur les conditions de prêt), s'adresser à :
MAISON de la FRANCITÉ
rue Joseph II, 18 à 1000 Bruxelles, Tél. : 02 219 49 33
Courriel : mdlf@maisonde la francite.be
Site : www.maisonde la francite.be

Merci d'envoyer le courrier postal (lettres, journaux, revues) chez Guy Massenaux, rue des Érables, 8 à 1040 Etterbeek.

NE PAS envoyer de courrier au 18 rue Joseph II. Merci!

Petit rappel

La date d'échéance de votre abonnement figure sur la partie repliée de l'étiquette.

Merci de nous signaler toute erreur.
Belgique 12 € - Étranger (Europe) 20 €

Toute contribution au fonds de combat est la bienvenue

Compte BE62 1450 5390 3161

Ligue wallonne
1000 Bruxelles

À VOS AGENDAS!

DÉJEUNER de PRINTEMPS de la LIGUE WALLONNE le DIMANCHE 23 MARS 2014 à 12 heures 30 à La MOULE SACRÉE

11 rue des Chapeliers (près de la Grand-Place) 1000 BRUXELLES

Comme d'habitude, il comportera une entrée, un plat (moules ou viande) et un dessert
Pour tout complément d'information, contactez Marie-Claire Daloze, mcdaloze@skynet.be Tél. 02 734 77 02.

FONDS DE COMBAT DE LA LIGUE WALLONNE

4^{ème} liste de donateurs 2013 (clôturée le 30 novembre 2013)

Anonyme (France), 11, 35 € • H. Anthonias, Etterbeek, 8 € • J. Bourgaux, Rhode-Saint-Genèse, 33 € • M. Burniaux, Rixensart, 3 € • J. Cavrot, Rixensart, 3 € • C. Chopin, Lille (France), 8 € • N. Colsoule, Bruxelles, 3 € • J. Dufour, Gand, 20 € • J. Dujardin, Uccle, 10 € • Ch. Fallais, Fleurus, 8 € • R. Genette, Woluwe-Saint-Pierre, 13 € • R. Ghislain, Woluwe-Saint-Lambert, 3 € • Chr Gossiaux, Ixelles, 8 € • M. Hanchar, Ixelles, 36 € • A. Hoc, Ixelles, 8 € • D. Houx, Jurbise, 8 € • A. Jaumot, Woluwe-Saint-Lambert, 8 € • M. Léonard, Woluwe-Saint-Lambert, 8 € • P. Lison, Forest, 38 € • E. Marchal, Woluwe-Saint-Lambert, 3 € • G. Massenaux, Etterbeek, 3 € • J. Michel, Evere, 3 € • M. Michel, Woluwe-Saint-Pierre, 8 € • A. Miniot, Schaerbeek, 8 € • V. Moncomble, Etterbeek, 10 € • L. Oger, Auderghem, 3 €; A. Philippe, Nivelles, 13 € • R. Pierlot, Woluwe-Saint-Pierre, 8 € • G. Piret, Watermael-Boitsfort, 8 € • B. Remiche, Uccle, 30 € • V. Stas, Hennuyères, 3 €.

"4 Millions 7" applique les rectifications orthographiques proposées par le Conseil supérieur de la langue française et approuvées par l'Académie française

LA LIGUE WALLONNE DE LA RÉGION DE BRUXELLES ASBL
NOTRE JOURNAL "4 Millions 7"
Adhésion : 12 € par an, 20 € pour l'étranger (10 numéros) à verser au compte IBAN BE62145053903161 BIC GEBABEBB de Ligue Wallonne 1000 Bruxelles

Éditeur responsable : Guy Massenaux, président f.f. 8 rue des Érables 1040 Etterbeek, guymassenaux@skynet.be
ISSN 2033-740X
Toute contribution au fonds de combat est bienvenue
Les articles signés n'engagent que leur auteur

Depuis novembre 2010, 4 millions 7 s'est doté d'un supplément bimestriel France Wallonie Bruxelles. La Ligue wallonne et 4 millions 7 ne sont pas engagés par les positions de France Wallonie Bruxelles.